

Thème 1 UN QUÉBEC MEILLEUR POUR TOUS



UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DU REVENU DISPONIBLE

Les mesures instaurées par le gouvernement ont permis d'accroître le revenu disponible des ménages de 6,1 G\$.

- De 2007 à 2010, le revenu personnel disponible par habitant a crû de 2,2 % annuellement, une croissance supérieure à la moyenne canadienne.

Entre 2003 et 2011, le revenu disponible d'un couple ayant deux enfants a augmenté considérablement :

- de 10 654 \$ (36,8 %), si le salaire est de 30 000 \$;
- de 5 002 \$ (12,9 %), si le salaire est de 50 000 \$.

UNE AIDE CONSIDÉRABLE APPORTÉE AUX FAMILLES

Le soutien financier accordé à nos familles, l'un des plus généreux au monde, a crû de 63,9 % depuis 2003, pour s'établir à 6,7 G\$ en 2010.

Annoncée dans le cadre du dernier budget, la création de 15 000 nouvelles places en service de garde à contribution réduite portera à 235 000 le nombre de places disponibles.

C'EST AU QUÉBEC QUE LA PRÉVALENCE DU FAIBLE REVENU CHEZ LES FAMILLES EST LA PLUS BASSE AU CANADA, SOIT UN TAUX DE 5,9 % EN 2009, ALORS QUE LE TAUX MOYEN DES PROVINCES CANADIENNES ÉTAIT DE 8,1 %.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

Pour favoriser le maintien à domicile des aînés et améliorer leur qualité de vie, 3,8 G\$ seront investis de 2011-2012 à 2015-2016.

- Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile et l'élargissement de l'admissibilité du crédit d'impôt pour les aidants naturels sont deux des mesures concrètes instaurées par le gouvernement.

UN FILET SOCIAL RENFORCÉ AVEC LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA SOLIDARITÉ

Le nouveau crédit d'impôt pour la solidarité regroupe trois crédits d'impôt en un seul, plus généreux et versé mensuellement.

Depuis juillet 2011, les ménages québécois peuvent bénéficier de ce crédit d'impôt.

- À terme, près de 2,7 millions de ménages en bénéficieront. Annuellement, 1,4 G\$ leur seront remis, soit 510 M\$ de plus qu'auparavant.

UN EFFORT IMPORTANT POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La construction de 32 000 logements sociaux et communautaires a été annoncée depuis 2002-2003. C'est 19 000 logements supplémentaires qui auront été construits comparativement à l'objectif initial de 13 000 logements.

- Cela représente un investissement de 1,9 G\$ de la part du gouvernement du Québec

UN SOUTIEN CONSTANT À LA CULTURE

Entre 2003-2004 et 2010-2011, la contribution gouvernementale servant à financer les activités du secteur culturel a connu une croissance de 35,1 %, passant de 572 M\$ à 773 M\$. En outre, le budget 2011-2012 prévoit des mesures additionnelles pour soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels afin :

- de promouvoir notre culture sur la scène internationale, notamment par l'entremise du Fonds Capital Culture Québec doté de 100 M\$;
- d'encourager le virage numérique de l'industrie culturelle;
- de préserver et améliorer les infrastructures dans le domaine culturel.



LES DÉFIS DES PROCHAINES ANNÉES



ASSURER AUX AÎNÉS DES SERVICES DE QUALITÉ

Au cours de la prochaine décennie, le nombre d'aînés augmentera de 40 %, ce qui laisse présager une croissance considérable de la demande de services sociaux. Les efforts doivent être maintenus afin :

- d'ajuster l'offre de services associée au maintien à domicile;
- de favoriser l'adaptation des milieux urbains à la réalité des personnes âgées.

MAINTENIR UN SOUTIEN IMPORTANT AUX FAMILLES, AUX PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET AUX PERSONNES VIVANT SEULES

À ce chapitre, le gouvernement doit poursuivre son action, notamment en ce qui a trait :

- à la politique familiale, qui a contribué à l'augmentation du taux de natalité au cours des dernières années;
- à la réduction de la pauvreté, particulièrement chez les personnes vivant seules;
- au développement de nouvelles places en garderie;
- aux besoins en logements sociaux et communautaires.